



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 30 mai 2024
Convocation du : 22 mai 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le trente mai à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN,, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUL, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Arnaud MARIÉ, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Lahcem AIT EL HAJ, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Mylène MERAD, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Grégory PICKEU, Pierre VANNESTE, Sophie TANGUE conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pierre VANNESTE,

DE24.043

FINANCES
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
PARTICIPATION FÊTE DES NIEULLES
EXERCICE 2024

Autorisation - Approbation

❧

Diverses demandes de subventions exceptionnelles ont été présentées par les associations pour l'année 2024 pour l'organisation de la fête des Nieulles.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Perçu 2023	Montant Proposé 2024
	Frais participation Nieulles (subventions débloquées sur présentation de factures, ajustées en conséquence, mais plafonnées au montant indiqué)		
6745/01	-Association des Petits Pêcheurs Armentérois	444 €	450 €
	-Les Amis de la Country	444 €	450 €
	-Les Amis de l'Aviation	444 €	450 €
	-La Jeune Garde	444 €	450 €
	- Les Oxalis (Majorettes)	431 €	450 €
	-Les Chrystalizes (Pompom)	0 €	450 €
	-Le Secours Populaire	444 €	450 €
	-Comité de quartier du Bizet	444 €	450 €
	-Comité de quartier Léo Lagrange	444 €	450 €
	-Comité de quartier Ile de Flandre	444 €	450 €
	-Comité de quartier des Prés du Hem	444 €	450 €
	-Comité de quartier Rond-Point/Saint Roch	194 €	450 €
	-Emmaüs	0 €	450 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote :

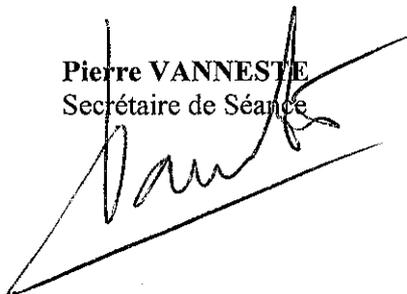
Pour le Secours Populaire : Carole CASIER, Véronique NAEYE,

Pour le Comité de Quartier Ile de Flandre : Martine COBBAERT

Pour le Comité de Quartier Rond Point/Saint Roch : Dominique BAILLEUL

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pierre VANNESTE
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,
Le Maire



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille

